



# Déclaration de services aux membres de la Fédération Eau Vive Québec

*Dernière mise à jour : Juin 2025*

## Table des matières

<b>1. Qui nous sommes</b> .....	3
<b>2. Mission</b> .....	4
<b>3. Valeurs</b> .....	4
<b>4. Membres et clientèle</b> .....	4
<b>5. Services aux membres</b> .....	5
<b>a. Pôle Sport – compétition et développement des athlètes</b> .....	5
<b>b. Pôle Loisir – encadrement et pratique récréative</b> .....	5
<b>c. Services transversaux</b> .....	6
<b>6. Qualité et engagement</b> .....	7
<b>7. Intégrité et environnement sécuritaire</b> .....	7
<b>8. Commentaires et amélioration</b> .....	7
<b>9. Récapitulatif des services par type de membre</b> .....	7

## 1. Qui nous sommes

Eau Vive Québec est la fédération de sport et de loisir provinciale reconnue par le ministère de l'Éducation du Québec pour l'encadrement et la promotion des sports suivants :

- **Kayak**
- **Planche à pagaie (SUP)**
- **Rafting**
- **Surf**

Nous représentons et accompagnons l'ensemble des pratiquantes et pratiquants, encadrantes et encadrants, clubs, écoles et organisations liés à ces disciplines, qu'elles ou ils soient athlètes débutantes et débutants, de haut niveau, instructrices et instructeurs, formatrices et formateurs, ou pratiquantes et pratiquants de loisirs.

**Notre particularité est d'avoir un fonctionnement structuré autour de nos deux pôles complémentaires :**

**Le pôle sport :** encadrement et développement du sport compétitif, des athlètes et de l'encadrement technique, appui à l'organisation de compétitions, soutien à la haute performance, formalisation des normes techniques pour l'entraînement et l'arbitrage.

**Le pôle loisir :** soutien à l'ensemble des pratiquantes et pratiquants et encadrantes et encadrants, promotion de la pratique sécuritaire et autonome, accès aux parcours et soutien aux clubs et organisations locales, protection des accès et des lieux de pratique.

Nous sommes l'organisation référente au Québec pour :

- **Eduquer (Former)** l'ensemble des acteurs de la communauté
- **Promouvoir** nos disciplines sportives tant pour la compétition que pour le loisir
- **Encadrer** la pratique sécuritaire de nos disciplines sportives
- **Protéger** les accès et les lieux de pratique

Nous représentons et soutenons **l'ensemble des acteurs du milieu :**

- **Clubs et écoles** d'enseignement et d'entraînement
- **Athlètes**, du niveau initiation à la haute performance
- **Encadrantes et encadrants** (guides, instructrices et instructeurs, formatrices et formateurs, officiels)
- **Pratiquantes et pratiquants autonomes et récréatifs**
- **Partenaires publics, privés et communautaires**

## 2. Mission

Notre mission est de **favoriser et sécuriser la pratique de nos sports au Québec** dans toutes leurs dimensions :

- **Offrir un environnement sécuritaire et inclusif** permettant à tous – débutants, familles, clubs et athlètes de haut niveau – de s'épanouir dans leur pratique.
- **Développer le réseau de compétitions et de formation** en supportant la relève et la haute performance.
- **Assurer un accès équitable et durable** aux parcours d'eau calme et d'eau vive, en collaborant avec les municipalités, MRC, gestionnaires de territoires et propriétaires privés.
- **Promouvoir la culture des sports de pagaie** et leur rôle dans le développement durable, la santé et la qualité de vie.

## 3. Valeurs

- **Sécurité** : faire de la sécurité la pierre angulaire de toute pratique, qu'elle soit compétitive ou récréative.
- **Accessibilité et inclusion** : rendre la pratique ouverte à toutes et tous, sans discrimination, et adaptée aux différents publics (jeunes, familles, aînés, personnes en situation de handicap).
- **Respect et intégrité** : appliquer les standards éthiques les plus élevés et maintenir un climat exempt de harcèlement, de violence ou de discrimination.
- **Développement durable** : préserver les rivières et les milieux naturels, promouvoir les bonnes pratiques environnementales en plein air.
- **Excellence et innovation** : stimuler la performance sportive et encourager l'innovation (nouvelles disciplines, outils numériques, approches pédagogiques modernes, équipements).
- **Engagement et collaboration** : unir les forces du réseau associatif, des encadrantes et des encadrants et des partenaires pour maximiser l'impact collectif.

## 4. Membres et clientèle

- **Clubs, écoles et associations locales** (enseignement, entraînement, sorties organisées)
- **Encadrants et intervenants** : instructeurs, guides, formateurs, officiels de compétition, gestionnaires de sites
- **Athlètes et pratiquants** : du débutant au compétiteur élite, en loisir ou en compétition
- **Partenaires institutionnels et communautaires** : municipalités, gestionnaires de territoire, ministères, organismes publics et privés
- **Grand public** : tous les citoyens, intéressés à découvrir nos sports (voir précision en annexe 1)
- **Touristes** : visiteurs canadiens et étrangers qui pratiquent ou souhaitent découvrir nos sports lors de leur séjour au Québec, qu'il s'agisse d'une expérience d'initiation, d'un voyage d'aventure ou d'une activité récréative ponctuelle
- **Compétiteurs internationaux** : athlètes et équipes provenant de l'extérieur du Québec qui participent à nos compétitions nationales et internationales et choisissent également de venir s'entraîner chez nous. *(Le Québec offre en effet parmi les plus belles rivières d'eau vive et des plans d'eau calme de classe mondiale, faisant de la province un lieu privilégié pour le perfectionnement technique et la préparation de haut niveau)*

## 5. Services aux membres

### a. Pôle Sport – compétition et développement des athlètes

- **Encadrement du réseau de compétitions :**
  - Élaboration du calendrier provincial de compétitions (kayak slalom, descente, freestyle, parcours de planche à pagaie, descente rafting et surf de rivière et de mer).
  - Appui technique et logistique aux clubs hôtes et aux organisateurs d'événements.
  - Soutien pour l'organisation d'événements d'envergure nationale et internationale (Jeux du Québec, championnats canadiens, championnats internationaux).
- **Développement des athlètes :**
  - Programmes de détection, identification et accompagnement des talents.
  - Camps d'entraînement et stages provinciaux.
  - Programmes de préparation physique et mentale.
  - Bourses ou soutiens spécifiques (placement sport, aide au déplacement).
- **Développement des entraîneurs et officiels :**
  - Formations initiales et continues.
  - Outils pédagogiques et mentorat.
- **Sécurité et normes techniques :**
  - Définition des standards de sécurité des sites et des équipements de compétition.
  - Formation et certification des officiels.
- **Promotion des compétitions :**
  - Couverture médiatique, valorisation des résultats, diffusion sur les réseaux sociaux.
- **Développement des infrastructures**
  - Lieux d'entraînement
  - Lieux de compétitions

### b. Pôle Loisir – encadrement et pratique récréative

- **Formation des pratiquants :**
  - Formations et certifications pour les pagayeurs autonomes (kayak, planche à pagaie, rafting et surf).
  - Stages d'initiation et de perfectionnement.
  - Activités d'initiation et de découverte
  - Inclusion des populations éloignées de la pratique de nos sports
- **Encadrement et accompagnement des intervenants :**
  - Certifications pour guides, instructeurs et formateurs.
  - Formation en pédagogie, premiers soins et gestion des risques.
  - Formation de technicien en rivière
- **Accès aux parcours :**
  - Défense et maintien des accès aux rivières, aux lacs, au fleuve et aux zones côtières.

- Collaboration avec les municipalités et les MRC pour développer des infrastructures d'accès (stationnements, descentes de mise à l'eau, zones de récupération, portages, sorties d'urgence).
- Développement et mise à jour de **La route bleue** (en collaboration avec Canot Kayak Québec, Voile Québec et la Fédération Québécoise de Kite) et des cartes interactives de parcours.
- Développement d'outils technologiques pour favoriser une pratique sécuritaire et satisfaisante de nos sports (logbook, outils de prédiction des conditions de pratique, plateforme de partage des bonnes pratiques...)
- **Promotion et sensibilisation :**
  - Campagnes de sécurité et de respect de l'environnement.
  - Journées découverte et événements d'initiation pour tous les publics.
  - Programme Jeunes Pagayeurs pour la Vie pour sensibiliser la jeunesse.
- **Soutien aux clubs :**
  - Outils de gouvernance et de gestion associative.
  - Veille des opportunités de financement et d'appui technique.
  - Diffusion des bonnes pratiques en organisation d'activités et en développement local.

### **c. Services transversaux**

- **Représentation et défense des intérêts de la communauté :**
  - Au près des instances gouvernementales et partenaires du plein air
  - Au près du ministère du tourisme
  - Au près du ministère de l'éducation, du sport, des loisirs et du plein air
  - Au près du ministère de l'environnement
  - Au près du ministère de la santé
  - Au près de Transport Canada
  - Au près de toutes les autres instances gouvernementales (provinciales et régionales)
  - Au près des autres fédérations canadiennes et internationales
- **Communication et diffusion :**
  - Site web, infolettres, réseaux sociaux, applications spécialisées
  - Production de guides, vidéos pédagogiques et campagnes d'information.
- **Innovation et développement :**
  - Projets collaboratifs innovants (ex. : logbook numérique, prédiction des conditions de pratique).
  - Intégration des nouvelles technologies (applications mobiles, bases de données interactives).
  - Conception et développement de matériels et d'équipement

## 6. Qualité et engagement

Nous nous engageons dans la limite des moyens mis à notre disposition à :

- **Répondre aux demandes** le plus rapidement possible par téléphone ou courriel.
- **Assurer un service accessible, fiable et impartial**, dans le respect de la diversité des besoins.
- **Protéger la confidentialité** des informations personnelles.
- **Mettre à jour régulièrement** les informations sur notre site web et nos réseaux sociaux.
- **Offrir une écoute attentive et personnalisée**, orientée vers la recherche de solutions.

## 7. Intégrité et environnement sécuritaire

Eau Vive Québec adhère aux standards les plus élevés en matière de protection de l'intégrité.

- Tolérance zéro pour le harcèlement, la discrimination ou la violence.
- Possibilité de porter plainte de façon indépendante via un officier externe.
- Diffusion d'un Code de conduite et d'une Politique de protection de l'intégrité applicables à toutes nos activités.

## 8. Commentaires et amélioration

Les membres sont invités à :

- Transmettre leurs commentaires, suggestions ou plaintes par courriel à [info@eauvivequebec.ca](mailto:info@eauvivequebec.ca).
- Participer aux consultations et sondages annuels visant à améliorer la qualité de nos services.

## 9. Récapitulatif des services par type de membre

Services offerts par type de membre

### Clubs & Écoles

- Soutien administratif et gouvernance
- Formations pour instructeurs et guides
- Soutien pour l'organisation d'événements et compétitions
- Accès aux outils promotionnels et aux campagnes de communication
- Défense des intérêts auprès des autorités locales

### Encadrants (guides, instructeurs, formateurs, officiels)

- Formations initiales et continues
- Certification et reconnaissance officielle
- Outils pédagogiques et techniques
- Programme de mentorat et soutien technique

### Athlètes

- Réseau de compétitions
- Programmes d'identification et de développement des talents
- Camps d'entraînement et stages
- Accès à des programmes d'aide

### Pratiquants individuels

- Formations de sécurité et de technique
- Accès à La route bleue et aux cartes interactives
- Participation aux événements d'initiation et journées découverte
- Accès aux campagnes d'éducation et de sensibilisation

### Partenaires institutionnels

- Collaboration stratégique
- Accès aux expertises techniques (sécurité, développement de parcours)
- Campagnes conjointes de promotion et d'éducation
- Visibilité via nos communications officielles

### Grand public

- Découverte de nos sports
- Infolettres et réseaux sociaux
- Campagnes de sensibilisation et de sécurité
- Événements grand public

## Pour nous joindre :

### Bureau

Maison du Loisir et du Sport  
7665 Bd Lacordaire 5e étage, Montréal, QC H1S 2A7

### Téléphone

(514) 252-3000, poste 3863

### Courriel

[info@eouvivequebec.ca](mailto:info@eouvivequebec.ca)

### Site web

<https://eouvivequebec.ca/>

### Médias sociaux

Facebook <https://www.facebook.com/eouvivequebec>

Instagram <https://www.instagram.com/eouvivequebec/>

You Tube <https://www.youtube.com/channel/UCA-9KBhmSjzhLWVs4Mv9BPw>

Linked In <https://www.linkedin.com/company/71550282/admin/feed/posts/>

## Annexe 1 – Précision sur le « Grand public »

**Grand public** : regroupe l'ensemble des citoyennes et citoyens intéressés à découvrir et pratiquer nos sports, qu'ils soient membres payants de la fédération ou non.

Contrairement à de nombreuses disciplines sportives fédérées au Québec, une particularité d'Eau Vive Québec réside dans le fait que la pratique de nos sports se déroule principalement en milieu naturel : rivières, lacs, fleuve et zones côtières. Ces espaces sont librement accessibles au public et ne nécessitent pas d'infrastructures spécialisées comme on en retrouve pour d'autres sports tel que le hockey, le soccer, le baseball, la natation en piscine, le tennis, etc. (ex. : stades, piscines, patinoires, courts, bâtiments...).

Cette réalité implique plusieurs éléments distinctifs :

- **Pratique libre et autonome** : la majorité des pratiquants n'ont pas besoin d'appartenir à un club, une école ou une équipe pour accéder aux lieux de pratique.
- **Accessibilité non conditionnelle** : il n'est pas nécessaire d'être membre de la fédération pour pratiquer nos sports en toute autonomie.
- **Absence de données exhaustives** : en raison de la multiplicité des lieux de pratique – qui se comptent par dizaines de milliers à l'échelle du Québec – et du caractère ouvert des espaces naturels, il n'est pas possible de comptabiliser précisément l'ensemble des pratiquants.

Nous estimons que plus de 95 % des pratiquants de nos sports exercent leur activité de manière autonome, hors structure fédérée, tout en bénéficiant indirectement des actions d'Eau Vive Québec en matière de sécurité, de formations, d'accessibilité, d'encadrement, de promotion et de développement des pratiques.

Notre fédération demeure au service de tous ces pratiquants, qu'ils soient motivés par une démarche loisir et récréative ou qu'ils s'engagent dans une perspective sportive et compétitive.